Aix*Marseille université
Socialement engagée

DAJI/2023/Décision/Tarifs/18
Décision portant approbation du tarif du colloque
« *SAGIP 2023*»_ *Laboratoire LIS*

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2020/01/14-02-CA du conseil d'administration en date du 14 janvier 2020 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le laboratoire LIS (UMR 7020) a présenté, le 30 janvier 2023, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour un colloque,

DÉCIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque « SAGIP 2023 » organisé par le Laboratoire d'Informatique et Systèmes (LIS - UMR 7020).

Ce colloque aura lieu du 7 au 9 juin 2023 à Marseille.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégories	Inscription **jusqu'au 15 avril 2023**	Inscription **après le 15 avril 2023**
Etudiant membre SAGIP	135€ HT	180€HT
Etudiant non membre SAGIP	180€ HT	225€ HT
Académique / industriel Membre SAGIP	315€ HT	360€ HT
Académique / industriel Non membre SAGIP	360€ HT	405€ HT
Repas de gala	72€ HT	72€ HT
Repas de gala accompagnant	72€ HT	72€ HT

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 8 mars 2023

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

université d'Aix-Marseille · AMU ·

Université d'Aix-Marseille - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13 284 Marseille cedex 07 - Fr
Tél. : **+33 (0)4 91 39 65 00** - Fax : **+33 (0)4 91 31 31 36** - Site web : **www.univ-amu.fr**